Dossier de réexamen IED

Code AIOT: 0054000823

Etat du dossier : Transmis préfecture

Date de transmission: 21-02-20

1. Initialisation éleveur

1.1. Informations générales de l'exploitation

Code AIOT : 0054000823

SIRET de l'établissement concerné : 31500334300029

Code postal : **40630**Ville : **SABRES**Département : **40**

1.2. Situation administrative

Activités soumises aux rubriques 3000 et suivantes de la nomenclature ICPE :

	Nombre d'emplaceme nts maximal autorisés par arrêté préfectoral (AP)	Situation actuelle (si différente du dernier AP)	
3660-a : élevage intensif de volailles (plus de 40 000 emplacements)	98018.0	99330.0	
Autres rubriques de la nomenclature ICPE auxquelles l'établissement est soumis :			
2111 : élevage de volailles, gibier à plumes (animaux- équivalents)	98018.0	99330.0	
2112 : couvoirs (capacité logeable d'œufs)		50000.0	
Si l'établissement est soumis à d'autres activités et rubriques que celles listées ci-dessus, les indiquer ici en précisant la capacité associée :			
rubriques : 4718 (20.775 T) - 4734 (6.360 T) - 1530 (300 m3) - 2160 (399 m3)			

1.3. Répartition par espèce ou catégorie de volailles

	Nombre d'emplacements autorisé
Poules pondeuses	Non autorisé
Poulettes ou reproducteurs	99330
Poulets de chair	Non autorisé
Canards	Non autorisé

Dindes	Non autorisé
Autres volailles (pintades, oies, cailles, pigeons, faisans ou perdrix)	Non autorisé

1.4. Répartition des porcs par stade de croissance de vos porcs

	Nombre d'emplacements autorisé
Porcelets en post-sevrage	Non autorisé
Porcs de production	Non autorisé
Truies	Non autorisé

1.5. Bâtiments d'hébergement

Intitulé des bâtiments d'hébergement	Statut
Pou 41	existant
Pou 37	nouveau
Pou 44	nouveau
Pou 38	nouveau
Pou 43	nouveau
Bât 12	existant
Pou 36	nouveau
Bât 6	existant
Pou 3	existant
Bât 50	existant
Bât 7	existant
Pou 1	existant
Bât 10	existant
Bât 52	existant
Pou 42	existant
Pou 40	existant
Bât 51	existant
Pou 4	existant
Bât 13	nouveau
Testage	existant

Bât 11	existant
Bât 9	existant
Pou 2	existant
Bât 8	existant
Pou 39	nouveau
Pou 0	existant
Couvoir	existant
Bât 14	nouveau

1.6. Gestion des effluents

	Oui/Non	
Est-ce que l'installation génère des effluents solides (fumier, fientes, compost, fraction solide de lisier ou de digestat) ?	Oui	
Est-ce que l'installation génère des effluents liquides (lisier, digestat de méthanisation, fraction liquide de digestat) ?	Non	
Stockage des effluents		
Est-ce que ces effluents d'élevage sont stockés sur votre installation ou en bout de champ ? (Dans le cas contraire, les effluents sont transférés sans stockage hors de l'installation chez un prestataire.)	Non	
Si Oui, ces effluents liquides sont-ils stockés dans une fosse extérieure en dur ?	Non	
Si Oui, ces effluents liquides sont-ils stockés dans une lagune ou une fosse géomembrane ?	Non	
Traitement des effluents		
Est-ce que les effluents d'élevage font l'objet d'un traitement au sein de l'installation (compostage, méthanisation, séparation de phase, nitrification-dénitrification, séchage) ?	Non	
Est-ce que les effluents d'élevage sont intégralement valorisés sous forme de produits normalisés (NFU 44-051 ou NFU 42-001) ou homologués ? (L'installation ne dispose donc d'aucun plan d'épandage.)	Non	
Épandage des effluents		
Est-ce que les effluents d'élevage (bruts ou traités) font l'objet d'un épandage (dans le cadre d'un plan d'épandage) ?	Oui	

Si Oui, le plan d'épandage comprend-il des parcelles gérés en propre par l'éleveur soumis au réexamen ?	Non
Si Oui, le plan d'épandage comprend-il des parcelles mises à disposition par des prêteurs ?	Non
Traitement de l'air	
Est-ce que l'installation est équipée d'un ou plusieurs laveurs d'air (laveur d'air à l'acide, biolaveur, système d'épuration d'air à 2 ou 3 étages)?	Non

1.7. Ouvrages de stockage des effluents

2. Comparaison aux MTD

2.1. Stratégies alimentaires

2.1.1. Détermination quantités excrétées

Méthode de détermination annuelle des quantités d'azote et de phosphore excrétés par catégorie animale (MTD 24)

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui
a. Est-ce que les quantités d'azote total et de phosphore total excrétés sont estimées par un bilan massique sur l'azote et le phosphore (en se basant sur les quantités d'aliment ingéré, les performances de l'animal et la teneur en MAT et phosphore du ou des aliments) ?	oui
b. Est-ce que les quantités d'azote total et de phosphore total excrétés sont estimées à partir de l'analyse des effluents d'élevage ?	oui

2.1.2. Excrétion azote

Quantité d'azote excrété par emplacement par an (MTD 3)

	Valeurs de l'installation	Performance associée aux MTD (azote excrété en kg de N/emplacement/an)
Poulettes	7944	Pas de valeur de performance associée
Reproducteurs	24148	Pas de valeur de performance associée

Poulettes ou reproducteurs	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui
b. Est-ce que les animaux reçoivent une alimentation multiphase, c'est-à-dire répondant aux besoins spécifiques des périodes de production ?	oui

2.1.3. Excrétion phosphore

Quantité de phosphore excrété par emplacement par an (MTD 4)

	Valeurs de l'installation	Performance associée à la MTD (phosphore total excrété en kg de P2O5/emplacement/an)
Poulettes	6436	Pas de valeur de performances associées
Reproducteurs	31530	Pas de valeur de performances associées

Poulettes ou reproducteurs	
----------------------------	--

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui
a. Est-ce que les animaux reçoivent une alimentation multiphase, c'est-à-dire répondant aux besoins spécifiques des périodes de production ?	oui

2.2. Émissions d'ammoniac

2.2.1. Détermination émissions

Méthode de détermination annuelle des émissions d'ammoniac dans l'atmosphère (MTD 25)

Pou 41 (existant) (Appliqué à tous)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui
a. Est-ce que les émissions d'ammoniac sont estimées à l'aide d'un bilan massique sur l'azote (en se basant sur les quantités d'aliment ingérées, les performances de l'animal et la teneur en MAT du ou des aliments) ? Le module de calcul GEREP répond à cette technique.	oui

2.2.2. Émissions pondeuses, poulettes, poulets repro

Poulettes et reproducteurs – Réduction des émissions de NH3 au bâtiment (MTD 31)

Pou 41 (existant)	
Appliquez-vous les techniques alternatives suivantes :	Oui
Logement sur sol plein avec litière profonde, ventilation dynamique et système d'abreuvement ne fuyant pas	oui

Pou 37 (nouveau)	
Appliquez-vous les techniques alternatives suivantes :	Oui
Logement sur sol plein avec litière profonde, ventilation dynamique et système d'abreuvement ne fuyant pas	oui

Pou 44 (nouveau)	
Appliquez-vous les techniques alternatives suivantes :	Oui
Logement sur sol plein avec litière profonde, ventilation dynamique et système d'abreuvement ne fuyant pas	oui

Pou 38 (nouveau)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui

a. Est-ce que le retrait des effluents d'élevage par tapis est effectué au minimum :	oui
- une fois par semaine si elles sont pré-séchées à l'air dans le bâtiment	
- deux fois par semaine si elles ne sont pas pré- séchées à l'air dans le bâtiment ?	
Appliquez-vous les techniques alternatives suivantes :	Oui
Logement sur sol plein avec litière profonde, ventilation dynamique et système d'abreuvement ne fuyant pas	oui

Pou 43 (nouveau)	
Appliquez-vous les techniques alternatives suivantes :	Oui
Logement sur sol plein avec litière profonde, ventilation dynamique et système d'abreuvement ne fuyant pas	oui

Bât 12 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui
a. Est-ce que le retrait des effluents d'élevage par tapis est effectué au minimum :	oui
- une fois par semaine si elles sont pré-séchées à l'air dans le bâtiment	
- deux fois par semaine si elles ne sont pas pré- séchées à l'air dans le bâtiment ?	

Pou 36 (nouveau)	
Appliquez-vous les techniques alternatives suivantes :	Oui
Logement sur sol plein avec litière profonde, ventilation dynamique et système d'abreuvement ne fuyant pas	oui

Bât 6 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui

a. Est-ce que le retrait des effluents d'élevage par tapis est effectué au minimum :	oui
- une fois par semaine si elles sont pré-séchées à l'air dans le bâtiment	
- deux fois par semaine si elles ne sont pas pré- séchées à l'air dans le bâtiment ?	

Pou 3 (existant)	
Appliquez-vous les techniques alternatives suivantes :	Oui
Logement sur sol plein avec litière profonde, ventilation dynamique et système d'abreuvement ne fuyant pas	oui

Bât 50 (existant)	
Appliquez-vous les techniques alternatives suivantes :	Oui
Logement sur sol plein avec litière profonde, ventilation dynamique et système d'abreuvement ne fuyant pas	oui

Bât 7 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui
a. Est-ce que le retrait des effluents d'élevage par tapis est effectué au minimum :	oui
- une fois par semaine si elles sont pré-séchées à l'air dans le bâtiment	
- deux fois par semaine si elles ne sont pas pré- séchées à l'air dans le bâtiment ?	

Pou 1 (existant)	
Appliquez-vous les techniques alternatives suivantes :	Oui
Logement sur sol plein avec litière profonde, ventilation dynamique et système d'abreuvement ne fuyant pas	oui

Bât 10 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui

a. Est-ce que le retrait des effluents d'élevage par tapis est effectué au minimum :	oui
- une fois par semaine si elles sont pré-séchées à l'air dans le bâtiment	
- deux fois par semaine si elles ne sont pas pré- séchées à l'air dans le bâtiment ?	

Bât 52 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui
a. Est-ce que le retrait des effluents d'élevage par tapis est effectué au minimum :	oui
- une fois par semaine si elles sont pré-séchées à l'air dans le bâtiment	
- deux fois par semaine si elles ne sont pas pré- séchées à l'air dans le bâtiment ?	

Pou 42 (existant)	
Appliquez-vous les techniques alternatives suivantes :	Oui
Logement sur sol plein avec litière profonde, ventilation dynamique et système d'abreuvement ne fuyant pas	oui

Pou 40 (existant)	
Appliquez-vous les techniques alternatives suivantes :	Oui
Logement sur sol plein avec litière profonde, ventilation dynamique et système d'abreuvement ne fuyant pas	oui

Bât 51 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui
a. Est-ce que le retrait des effluents d'élevage par tapis est effectué au minimum :	oui
- une fois par semaine si elles sont pré-séchées à l'air dans le bâtiment	
- deux fois par semaine si elles ne sont pas pré- séchées à l'air dans le bâtiment ?	

Pou 4 (existant)

Appliquez-vous les techniques alternatives suivantes :	Oui
Logement sur sol plein avec litière profonde, ventilation dynamique et système d'abreuvement ne fuyant pas	oui

Bât 13 (nouveau)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui
a. Est-ce que le retrait des effluents d'élevage par tapis est effectué au minimum :	oui
- une fois par semaine si elles sont pré-séchées à l'air dans le bâtiment	
- deux fois par semaine si elles ne sont pas pré- séchées à l'air dans le bâtiment ?	

Testage (existant)	
Appliquez-vous les techniques alternatives suivantes :	Oui
Logement sur sol plein avec litière profonde, ventilation dynamique et système d'abreuvement ne fuyant pas	oui

Bât 11 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui
a. Est-ce que le retrait des effluents d'élevage par tapis est effectué au minimum :	oui
- une fois par semaine si elles sont pré-séchées à l'air dans le bâtiment	
- deux fois par semaine si elles ne sont pas pré- séchées à l'air dans le bâtiment ?	

Bât 9 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui
a. Est-ce que le retrait des effluents d'élevage par tapis est effectué au minimum :	oui
- une fois par semaine si elles sont pré-séchées à l'air dans le bâtiment	
- deux fois par semaine si elles ne sont pas pré- séchées à l'air dans le bâtiment ?	

Pou 2 (existant)	
Appliquez-vous les techniques alternatives suivantes :	Oui
Logement sur sol plein avec litière profonde, ventilation dynamique et système d'abreuvement ne fuyant pas	oui

Bât 8 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui
a. Est-ce que le retrait des effluents d'élevage par tapis est effectué au minimum :	oui
- une fois par semaine si elles sont pré-séchées à l'air dans le bâtiment	
- deux fois par semaine si elles ne sont pas pré- séchées à l'air dans le bâtiment ?	

Pou 39 (nouveau)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui
a. Est-ce que le retrait des effluents d'élevage par tapis est effectué au minimum :	oui
- une fois par semaine si elles sont pré-séchées à l'air dans le bâtiment	
- deux fois par semaine si elles ne sont pas pré- séchées à l'air dans le bâtiment ?	
Appliquez-vous les techniques alternatives suivantes :	Oui
Logement sur sol plein avec litière profonde, ventilation dynamique et système d'abreuvement ne fuyant pas	oui

Pou 0 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui
a. Est-ce que le retrait des effluents d'élevage par tapis est effectué au minimum :	oui
- une fois par semaine si elles sont pré-séchées à l'air dans le bâtiment	
- deux fois par semaine si elles ne sont pas pré- séchées à l'air dans le bâtiment ?	

Couvoir (existant)

Pas de poulettes ni de poulets de chair reproducteurs dans ce bâtiment

Bât 14 (nouveau)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui
a. Est-ce que le retrait des effluents d'élevage par tapis est effectué au minimum :	oui
- une fois par semaine si elles sont pré-séchées à l'air dans le bâtiment	
- deux fois par semaine si elles ne sont pas pré- séchées à l'air dans le bâtiment ?	

2.3. Gestion eau, énergie et eaux souillées

2.3.1. Eau

Utilisation efficace de l'eau (MTD 5)

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
a. Est-ce que les consommations d'eau sont enregistrées?	oui
b. Faites-vous attention aux fuites et les réparez-vous ?	oui
c. Est-ce que le lavage des bâtiments et des équipements est effectué à l'aide d'un système de nettoyage à sec ou d'un laveur à haute pression ?	oui
d. Est-ce que les systèmes d'abreuvement sont adaptés aux différentes catégories d'animaux ?	oui
e. Est-ce que les quantités d'eau délivrées par les systèmes d'abreuvement sont régulièrement vérifiées et ajustées si nécessaire ?	oui

2.3.2. Eaux souillées

Réduction de la production d'eaux résiduaires (MTD 6)

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
a. Est-ce que l'ensemble de l'installation d'élevage et des aires aménagées est maintenu en bon état de propreté ?	oui
b. Est-ce que la consommation d'eau est optimisée ?	oui
c. Est-ce que les eaux de pluie non contaminées sont séparées des flux d'eaux résiduaires nécessitant un traitement ?	oui

2.3.3. Réduction eaux souillées

Réduction des émissions d'eaux résiduaires (MTD 7)

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?

a. Est-ce que les eaux résiduaires sont collectées vers un conteneur réservé à cet effet ou vers une fosse extérieure ?	oui
b. Est-ce que les eaux résiduaires sont traitées, éventuellement par infiltration ?	oui

2.3.4. Économie énergie

Utilisation efficace de l'énergie (MTD 8)

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
a. Est-ce qu'un système efficace de chauffage / refroidissement et de ventilation est utilisé?	oui
c. Est-ce que les murs, sols et/ou plafonds du bâtiment d'élevage sont bien isolés ?	oui

2.4. Nuisances

2.4.1. Bruit

Prévention et/ou réduction des émissions sonores (MTD 10)

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
Est-ce que les distances réglementaires vis-à-vis des tiers et des zones sensibles sont respectées ?	oui
Est-ce que les équipements sont disposésde façon à réduire les niveaux de bruit :	oui
- en augmentant la distance entre l'émetteur et le récepteur (en installant l'équipement le plus loin possible des zones sensibles)	
- en réduisant le plus possible la longueur des tuyaux de distribution de l'alimentation	
- en choisissant l'emplacement des bennes et silos contenant l'alimentation de façon à limiter le plus possible le déplacement des véhicules au sein de l'installation d'élevage ?	

Dans la pratique quotidienne, est-ce qu'une vigilance particulière est apportée aux points suivants :	oui
- fermeture des portes et principaux accès du bâtiment, en particulier lors de l'alimentation des animaux	
- utilisation des équipements par du personnel expérimenté	
- évitement des activités bruyantes pendant la nuit et le week- end, si possible	
- précautions pour éviter le bruit pendant les opérations d'entretien	
- utiliser les convoyeurs et les auges à pleine charge, si possible	
- limiter le plus possible la taille des zones de plein air raclées afin de réduire le bruit des tracteurs racleurs ?	

2.4.2. Odeurs

Prévention et/ou réduction des émissions d'odeurs (MTD 13)

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
Est-ce que les distances réglementaires vis-à-vis des tiers et des zones sensibles sont respectées ?	oui
Est-ce que le système d'élevage met en place au moins un des principes suivants :	oui
- garder les animaux et les surfaces propres et sèches	
- réduire les surfaces émettrices des effluents (i.e : utilisation de lattes en plastique ou métal, préfosse réduite)	
- retirer les effluents fréquemment vers un stockage externe	
- réduire la température intérieure et des effluents	
- réduire le débit et la vitesse de l'air au-dessus de la surface des effluents	
- maintenir une litière sèche et en aérobiose dans le cas d'un élevage sur litière ?	

Est-ce que les conditions de sortie d'air des bâtiments sont optimisées grâce à l'application d'un ou une combinaison des principes suivants :

- augmenter la hauteur des sorties d'air

- augmenter la vitesse de ventilation de la sortie d'air verticale

- mettre en place de barrières pour créer des turbulences du flux d'air sortant

- équiper les ouvertures de déflecteurs pour diriger l'air vicié vers le sol

- disperser l'air évacué sur le côté du bâtiment d'hébergement qui est le plus éloigné de la zone sensible

- aligner l'axe du faîtage d'un bâtiment à ventilation statique

2.4.3. Poussières

Prévention et/ou réduction des émissions des poussières (MTD 11)

perpendiculairement à la direction du vent dominant?

Pou 41 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
a.1. Est-ce qu'une matière plus grossière est utilisée pour la litière (par exemple, copeaux de bois ou paille longue plutôt que paille hachée)?	oui

Pou 37 (nouveau)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
a.1. Est-ce qu'une matière plus grossière est utilisée pour la litière (par exemple, copeaux de bois ou paille longue plutôt que paille hachée) ?	oui

Pou 44 (nouveau)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
a.1. Est-ce qu'une matière plus grossière est utilisée pour la litière (par exemple, copeaux de bois ou paille longue plutôt que paille hachée) ?	oui
b.1. Est-ce qu'un système de brumisation d'eau est utilisé ?	oui

Pou 38 (nouveau)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
b.1. Est-ce qu'un système de brumisation d'eau est utilisé ?	oui

Pou 43 (nouveau)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes	?

a.1. Est-ce qu'une matière plus grossière est utilisée pour la litière (par exemple, copeaux de bois ou paille longue plutôt que paille hachée) ?	oui
b.1. Est-ce qu'un système de brumisation d'eau est utilisé ?	oui
Bât 12 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
b.1. Est-ce qu'un système de brumisation d'eau est utilisé ?	oui
Pou 36 (nouveau)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
a.1. Est-ce qu'une matière plus grossière est utilisée pour la litière (par exemple, copeaux de bois ou paille longue plutôt que paille hachée) ?	oui
Bât 6 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
b.1. Est-ce qu'un système de brumisation d'eau est utilisé ?	oui
Pou 3 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
a.1. Est-ce qu'une matière plus grossière est utilisée pour la litière (par exemple, copeaux de bois ou paille longue plutôt que paille hachée) ?	oui
Bât 50 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
a.1. Est-ce qu'une matière plus grossière est utilisée pour la litière (par exemple, copeaux de bois ou paille longue plutôt que paille hachée) ?	oui
b.1. Est-ce qu'un système de brumisation d'eau est utilisé ?	oui
Bât 7 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
b.1. Est-ce qu'un système de brumisation d'eau est utilisé ?	oui
Pou 1 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
a.1. Est-ce qu'une matière plus grossière est utilisée pour la litière (par exemple, copeaux de bois ou paille longue plutôt que paille hachée) ?	oui

Bât 10 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
b.1. Est-ce qu'un système de brumisation d'eau est utilisé ?	oui
Bât 52 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
b.1. Est-ce qu'un système de brumisation d'eau est utilisé ?	oui
Pou 42 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
a.1. Est-ce qu'une matière plus grossière est utilisée pour la litière (par exemple, copeaux de bois ou paille longue plutôt que paille hachée) ?	oui
Pou 40 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
a.1. Est-ce qu'une matière plus grossière est utilisée pour la litière (par exemple, copeaux de bois ou paille longue plutôt que paille hachée) ?	oui
Bât 51 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
b.1. Est-ce qu'un système de brumisation d'eau est utilisé ?	oui
Pou 4 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
a.1. Est-ce qu'une matière plus grossière est utilisée pour la litière (par exemple, copeaux de bois ou paille longue plutôt que paille hachée) ?	oui
Bât 13 (nouveau)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
b.1. Est-ce qu'un système de brumisation d'eau est utilisé ?	oui
Testage (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
a.1. Est-ce qu'une matière plus grossière est utilisée pour la litière (par exemple, copeaux de bois ou paille longue plutôt que paille hachée) ?	oui

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
b.1. Est-ce qu'un système de brumisation d'eau est utilisé ?	oui
Bât 9 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
b.1. Est-ce qu'un système de brumisation d'eau est utilisé ?	oui
Pou 2 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
a.1. Est-ce qu'une matière plus grossière est utilisée pour la litière (par exemple, copeaux de bois ou paille longue plutôt que paille hachée) ?	oui
Bât 8 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
b.1. Est-ce qu'un système de brumisation d'eau est utilisé ?	oui
Pou 39 (nouveau)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
a.1. Est-ce qu'une matière plus grossière est utilisée pour la litière (par exemple, copeaux de bois ou paille longue plutôt que paille hachée) ?	oui
Pou 0 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ? a.1. Est-ce qu'une matière plus grossière est utilisée pour la litière (par exemple, copeaux de bois ou paille longue plutôt que paille hachée) ?	oui
a.1. Est-ce qu'une matière plus grossière est utilisée pour la litière (par exemple, copeaux de bois ou paille longue plutôt	oui
a.1. Est-ce qu'une matière plus grossière est utilisée pour la litière (par exemple, copeaux de bois ou paille longue plutôt que paille hachée) ?	oui
a.1. Est-ce qu'une matière plus grossière est utilisée pour la litière (par exemple, copeaux de bois ou paille longue plutôt que paille hachée) ? Couvoir (existant)	
a.1. Est-ce qu'une matière plus grossière est utilisée pour la litière (par exemple, copeaux de bois ou paille longue plutôt que paille hachée)? Couvoir (existant) Condition de conformité:	
a.1. Est-ce qu'une matière plus grossière est utilisée pour la litière (par exemple, copeaux de bois ou paille longue plutôt que paille hachée)? Couvoir (existant) Condition de conformité: Si les conditions de conformité ne sont pas respectées, veuillez	

2.4.4. Détermination poussières

Suivi des émissions annuelles de poussières au sein d'un bâtiment d'élevage (MTD 27)

b.1. Est-ce qu'un système de brumisation d'eau est utilisé ?

oui

Pou 41 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ?	oui
Le module de calcul GEREP répond à cette technique.	
Pou 37 (nouveau)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ?	oui
Le module de calcul GEREP répond à cette technique.	
Pou 44 (nouveau)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ?	oui
Le module de calcul GEREP répond à cette technique.	
Pou 38 (nouveau)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ?	oui
Le module de calcul GEREP répond à cette technique.	
Pou 43 (nouveau)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ?	oui
Le module de calcul GEREP répond à cette technique.	
Bât 12 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ?	oui
Le module de calcul GEREP répond à cette technique.	

Pou 36 (nouveau)

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?

b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ?	oui
Le module de calcul GEREP répond à cette technique.	
Bât 6 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ?	oui
Le module de calcul GEREP répond à cette technique.	
Pou 3 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ?	oui
Le module de calcul GEREP répond à cette technique.	
Bât 50 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ?	oui
Le module de calcul GEREP répond à cette technique.	
Bât 7 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ?	oui
Le module de calcul GEREP répond à cette technique.	
Pou 1 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ?	oui
Le module de calcul GEREP répond à cette technique.	
Bât 10 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ?	oui
Le module de calcul GEREP répond à cette technique.	

Bât 52 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ?	oui
Le module de calcul GEREP répond à cette technique.	
Pou 42 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ?	oui
Le module de calcul GEREP répond à cette technique.	
Pou 40 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ?	oui
Le module de calcul GEREP répond à cette technique.	
Bât 51 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ?	oui
Le module de calcul GEREP répond à cette technique.	
Pou 4 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ?	oui
Le module de calcul GEREP répond à cette technique.	
Bât 13 (nouveau)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ?	oui
Le module de calcul GEREP répond à cette technique.	

Testage (existant)

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?

b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ?	oui
Le module de calcul GEREP répond à cette technique.	
Bât 11 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ?	oui
Le module de calcul GEREP répond à cette technique.	
Bât 9 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ?	oui
Le module de calcul GEREP répond à cette technique.	
Pou 2 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ?	oui
Le module de calcul GEREP répond à cette technique.	
Bât 8 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ?	oui
Le module de calcul GEREP répond à cette technique.	
Pou 39 (nouveau)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ?	oui
Le module de calcul GEREP répond à cette technique.	
Pou 0 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ?	oui
Le module de calcul GEREP répond à cette technique.	

Couvoir (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ?	oui
Le module de calcul GEREP répond à cette technique.	

Bât 14 (nouveau)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ?	oui
Le module de calcul GEREP répond à cette technique.	

2.5. Organisation

2.5.1. Organisation (MTD 1, 2, 9, 12, 26 et 29)

Amélioration des performances environnementales grâce à un système de management environnemental (MTD 1, 2, 9, 12, 26 et 29)

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
Est-ce que les consignes de sécurité adéquates (par exemple : incendie, écoulement dans le milieu naturel, produits dangereux) sont mises en œuvre ?	oui
Est-ce qu'un plan de contrôle et maintenance préventive des équipements est mis en œuvre ?	oui
- mouvement d'animaux (entrée, sortie, naissance, mortalité)	oui
- consommation d'aliment	oui
- production d'effluents d'élevage	oui
- consommation d'eau	oui
- consommation d'électricité et/ou de combustibles	oui
- production de déchets	oui
Est-ce que les cadavres d'animaux sont stockés conformément à la réglementation ?	oui
Êtes-vous dans l'une de ces deux situations : - vous avez reçu des plaintes avérées au sujet de nuisances sonores et/ou olfactives et avez mis en place un registre des plaintes ? - vous n'avez jamais reçu de plaintes (indiquez-le alors également dans « Commentaires éventuels ») ?	oui

Condition de conformité :

Si les conditions de conformité ne sont pas respectées, veuillez préciser :

Formation relative à l'environnement à prévoir Créer une procédure de gestion des accidents / incidents Etablir un plan d'actions reprenant les mises en conformité et les progrès en environnement

2.6. Émissions totales de l'élevage

2.6.1. Émissions totales de l'élevage

Émissions d'ammoniac totales et comparaison par rapport à un élevage standard (MTD 23)

Poste d'émission en ammoniac	Émissions en ammoniac de l'élevage	Émissions en ammoniac d'un élevage de volailles analogue standard
Bâtiment d'élevage	9087	20143
Stockage des effluents	0	4058
Épandage des effluents sur les terres en propre	0	3421
Épandage des effluents sur les terres mises à disposition	0	0
Total	9087	27622

3. Synthèse du réexamen

3.1. CONFORMITE DES ACTIVITES ANNEXES

Conformité des activités annexes	oui
Si vous mettez en œuvre certaines des activités connexes à l'activité d'élevage comprises dans le périmètre de réexamen, notamment :	non
- traitement des effluents (compostage – rubrique 2780, méthanisation – rubrique 2781, nitrification-dénitrification – rubrique 2751,)	
- productiond'effluents normalisés ou homologués (rubrique 2170)	
- fabrication d'aliment à la ferme (rubrique 2220)	
- stockage d'aliment ou de litière (rubrique 1532)	
ces annexes respectent-elles l'état de l'art applicable, notamment les prescriptions générales des arrêtés ministériels concernés ?	

1 om	mantairaa
	nentaires
	11011tttl 05

non concerné

3.2. RAPPORT DE BASE

Détermination de la nécessité d'un rapport de base	Oui
Est-ce que la ou les cuves de carburant liquide destinées au chauffage des bâtiments d'élevage ont une capacité supérieure à 50 tonnes (ou à 250 tonnes dans le cas où elle(s) est/sont constituée(s) d'une double enveloppe avec système de détection des fuites) ?	non
Utilisez-vous des médicaments vétérinaires ou des produits biocides dans des conditions autres que celles prévues dans la notice d'emploi ?	non
Si vous utilisez des détergents non biodégradables (se référer au point 12 des fiches de données de sécurité des produits concernés), sont-ils utilisés sur le site en dehors des opérations courantes de nettoyage ou est-ce que les quantités diffèrent significativement des préconisations fournisseurs ?	non
Je n'ai pas besoin de remettre un rapport de base	oui

3.3. SYNTHESE DES ACTIONS PROPOSEES

Pou 41

Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD

Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission	oui
Pou 37	
Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD	
Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission	oui
Pou 44	
Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD	
Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission	oui
Pou 38	
Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD	
Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission	oui
Pou 43	
Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD	
Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission	oui
Bât 12	
Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD	
Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission	oui
Pou 36	
Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD	
Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission	oui
Bât 6	
Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD	
Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission	oui
Pou 3	
Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD	

Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission	oui		
Bât 50			
Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD			
Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission	oui		
Bât 7			
Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD			
Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission	oui		
Pou 1			
Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD			
Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission	oui		
Bât 10			
Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD			
Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission	oui		
Bât 52			
Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD			
Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission	oui		
Pou 42			
Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD			
Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission	oui		
Pou 40			
Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD			
Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission	oui		
Bât 51			
Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD			

Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission	oui		
Pou 4			
Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD			
Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission	oui		
Bât 13			
Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD			
Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission	oui		
Testage			
Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD			
Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission	oui		
Bât 11			
Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD			
Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission	oui		
Bât 9			
Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD			
Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission	oui		
Pou 2			
Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD			
Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission	oui		
Bât 8			
Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD			
Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission	oui		
Pou 39			
Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD			

oui		
Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD		
oui		
Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD		
oui		
<u> </u>		
Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD		
oui		

Synthèse des déclarations de non-conformité

MTD	Bâtiment / Ouvrage / Espèce / Terre	Mesures prévues ou éléments de contexte	Mise en conformité prévue	Date	Estimation du montant des investissem ents(plus fonctionne ment annuel si pertinent)
Organisatio n (MTD 1, 2, 9, 12, 26 et 29)- MTD 1		Formation relative à l'environnement à prévoir Créer une procédure de gestion des accidents / incidents Etablir un plan d'actions reprenant les mises en conformité et les progrès en environnement	Oui	01/2021	
Synthèse des conformités des activités annexes		non concerné	Non		

Dans le tableau ci-dessus, si vous ne mettez pas en conformité votre élevage d'ici au 21 février 2021 pour des MTD autres que celles encadrées par un niveau d'émission associé, vous devez justifier cette demande d'aménagement aux MTD sur la base d'une étude jointe au dossier dématérialisé. Si vous faites une demande d'aménagement aux MTD, cocher la case suivante :	non
Si l'activité d'élevage ou l'environnement autour de l'élevage ont été substantiellement modifiés depuis la dernière étude d'impact réalisée, il peut être nécessaire de la mettre à jour. Si c'est le cas, joindre la mise à jour de l'étude d'impact. Si les modifications de l'élevage ou autour de l'élevage nécessitent une mise à jour de l'étude d'impact, cocher la case suivante :	non

4. Transmission et validation

T	'álavaur a	tranemie	son dossier	14	06/06/18
	cicveni a	11 411511115	SOIL GOSSIEL	10	<i>(/(//(/(/////////////////////////////</i>

Ce dossier a été validé par l'inspection après analyse et transmis à la préfecture le 21/02/20